

Compte rendu de la séance du 28 Décembre 2021

de la Commune de Maisoncelle Tuilerie

L'an deux mille vingt et un le 28 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gérard LEVOIR, Maire.

Présents : Mesdames Messieurs , COCAGNE Terry, CRAMET Armance, DERIVRY Emmanucl, ENQUEBECQ Sandrine, GENIN Dominique, GILQUIN Sandra, LEVOIR Gérard, SARDA Angélique,

Absent : M BAUDOIN Valentin

Absente excusée : Mme COPPIN Peggy

Procuration : M LEVOIR David à M LEVOIR Gérard

Secrétaire de séance : Madame ENQUEBECQ Sandrine

Lecture du compte rendu de la séance du 30 Novembre 2021 approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR : DELIBERATIONS :

- 1) Demande adhésion de la Communauté d'agglomération Creil Sud Oise au Syndicat d'Energie de l'Oise

Après avoir délibéré Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- 2) Devis pour panneaux de signalisation

Un devis a été établi pour 9 panneaux pour un montant de 551.13 € HT : 3 « manifestation », 4 « vitesse 30 » , 2 « route barrée » après étude du dossier le Conseil Municipal décide de refaire un devis avec un panneau supplémentaire »route barrée «.

Après avoir délibéré Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- 3) Devis entreprise RAMERY pour remédier à l'écoulement de l'eau devant la porte de la classe.

Un premier devis a été réalisé pour un montant de 3 530.00€ HT.

M Le Maire a demandé à l'entreprise de réviser son prix trouvant le montant élevé. La nouvelle proposition est de 2 320.00€ HT.

M Le Maire propose de reprendre contact avec l'entreprise afin de faire un geste commercial.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition du Maire.

4) Demande de subventions à l'Etat (DETR) au Département et à la Région Hauts de France pour poursuivre les travaux de l'église.

Montant globalisé de la poursuite de travaux de rénovation de l'église soit : 509 767.50€ HT ces travaux seront effectués en 3 tranches , une tranche ferme en 2022 et 2 tranches conditionnelles 2023, 2024. Les subventions estimées peuvent atteindre 80% du projet.
Les travaux ne seront engagés qu'après l'accord et sous réserve de toutes les subventions.

Après avoir délibéré Le Conseil Municipal décide :

Pour : 7 Abstentions : 2

5) Devis pour remplacement de 2 extincteurs.

2 extincteurs ayant plus de 10 ans sont à changer. Un devis de 291.03€ HT a été proposé.

Après avoir délibéré Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

6) Devis géomètre et plantations le long des chemins communaux

Etant en possession d'un devis du géomètre concernant le bornage des 2 sites(le chemin dit d'Oursel Maison et de la voie Communale de Ste Eusoye) pour un montant de 2 400.00€ après les différents avis Le Conseil Municipal décide de retenir que Le chemin d'Oursel Maison, tant pour le bornage que pour les plantations.
Les frais de bornage sont pris à 70% par le Conseil Régional et les plantations à 50%.

Après avoir délibéré Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Séance levée à 21h40